MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

République du Congo
Unité -Travail-Progrès

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'implémentation de la gestion axée sur les résultats et de la dynamisation de la **direction générale de l'économie**, le Ministre de l'économie et des finances procède à sa dotation en ressources humaines adéquates.

Les postes à pourvoir sont ceux des chefs de service avec leurs chefs de bureau indiqués dans le tableau ci-joint.

Les fiches de poste peuvent être consultées sur le site du ministère de l'économie et des finances : www.finances.gouv.cg.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies certifiées conformes des diplômes dont le comité de présélection se réserve le droit de vérifier leur authenticité ;
- une attestation de l'employeur ;
- une attestation de présence au poste ;
- deux lettres de recommandation des personnes-référentes attestant des compétences et de la bonne moralité du candidat.

Ces candidatures sont recueillies, en priorité, parmi les agents employés par cette administration et, éventuellement, ceux issus d'autres services.

Les dossiers sont à transmettre du 06 au 16 août 2024 par courrier électronique à l'adresse suivante : dgecandidatures@gmail.com.

Un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste de chef de service ou de chef de bureau.

Les candidatures n'ayant pas respecté ces indications ne seront pas recevables.

Fait à Brazzaville, le 06 AOUT 2024

Le Ministre de l'économie et des finances,

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES * Republique du Congo * Le Ministre

Jean-Baptiste ONDAYE.-

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

REPUBPIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

CARTOGRAPHIE DES POSTES A POURVOIR A LA DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
(16 chefs de service et 32 chefs de bureau)

N°	Postes de directeur	Postes de chef de service avec ses chefs de bureau
1	**Directeur des études et de la prévision**	**1. Chef du service de la statistique et des études économiques** avec : 1.1.- Chef du bureau des statistiques économiques ; 1.2.- Chef du bureau des études économiques.
		2. Chef du service de la modélisation et des prévisions avec : 2.1.- Chef du bureau de la modélisation ; 2.2.- Chef du bureau des prévisions économiques.
		3. Chef du service de la conjoncture avec : 3.1.- Chef du bureau de la conjoncture internationale ; 3.2.- Chef du bureau de la conjoncture nationale.
		4. Chef du service de la banque des données avec : 4.1.- Chef du bureau des données internationales, régionales et sous-régionales ; 4.2.- Chef du bureau des données nationales.
		5. Chef du service des archives et de la documentation avec : 5.1.- Chef du bureau des archives ; 5.2.- Chef du bureau de la documentation.
2	**Directeur de la réglementation économique et du suivi des investissements**	**1. Chef du service de la réglementation économique** avec : 1.1.- Chef du bureau de la législation et de la réglementation ; 1.2.- Chef du bureau du contentieux.
		2. Chef du service du suivi et du contrôle des investissements avec : 2.1.- Chef du bureau du suivi des investissements ; 2.2.- Chef du bureau du contrôle des investissements.
		3. Chef du service de la concurrence avec : 3.1.- Chef du bureau des marchés ; 3.2.- Chef du e bureau de la compétitivité des coûts et des revenus
		4. Chef du service de veille économique avec : 4.1.- Chef du bureau des enquêtes de veille ; 4.2.- Chef du bureau de suivi des faits saillants.

N°	Postes de directeur	Postes de chef de service avec ses chefs de bureau
3	**Directeur des politiques et stratégies économiques**	**1. Chef du service de l'évaluation des politiques et stratégies sectorielles** avec : 1.1.- Chef du bureau de l'évaluation des politiques sectorielles ; 1.2.- Chef du bureau de l'évaluation des stratégies sectorielles.
		2. Chef du service du suivi des projets et actions économiques en département avec : 2.1.- Chef du bureau du suivi des projets économiques ; 2.2.- Chef du bureau du suivi des actions économiques.
4	**Directeur de la prospective**	**1. Chef du service de l'intelligence économique** avec : 1.1.- Chef du bureau de la veille et du développement ; 1.2.- Chef du bureau de l'intelligence économique.
		2. Chef du service des études prospectives avec : 2.1.- Chef du bureau de la prospective nationale et sectorielle ; 2.2.- Chef du bureau des études prospectives nationales.
5	**Directeur de la coopération économique**	**1. Chef du service des programmes régionaux et sous-régionaux** avec : 1.1.- Chef du bureau du suivi des programmes régionaux ; 1.2.- Chef du bureau du suivi des programmes sous-régionaux.
		2. Chef du le service des consultations et accords internationaux avec : 2.1.- Chef du bureau du suivi des négociations ; 2.2.- Chef du bureau du suivi des accords.
		3. Chef du service de la surveillance multilatérale avec : 3.1.- Chef du bureau de collecte d'information ; 3.2.- Chef du e bureau du suivi des critères de convergence de la CEMAC.